

Mai 2007

De nouvelles sources de revenus pour les municipalités

Le Syndicat canadien de la fonction publique demande depuis de nombreuses années au gouvernement fédéral d'accroître le financement destiné aux municipalités. Les faits montrent que ce sont les administrations locales qui souffrent le plus du « déséquilibre fiscal ».

- Dans les mémoires présentés par le SCFP sur le budget fédéral, nous exigeons un financement à long terme accru pour éliminer le déficit d'infrastructure municipale, l'accès des municipalités à une source de revenus permanente et croissante et un financement additionnel destiné aux priorités comme les garderies, le logement abordable, l'eau, l'environnement, le transport en commun et les services sociaux et communautaires.
- À notre avis, le déséquilibre fiscal entre les gouvernements fédéral et provinciaux est peu important, mais il existe un déséquilibre fiscal significatif entre les paliers supérieurs de gouvernement et les municipalités.

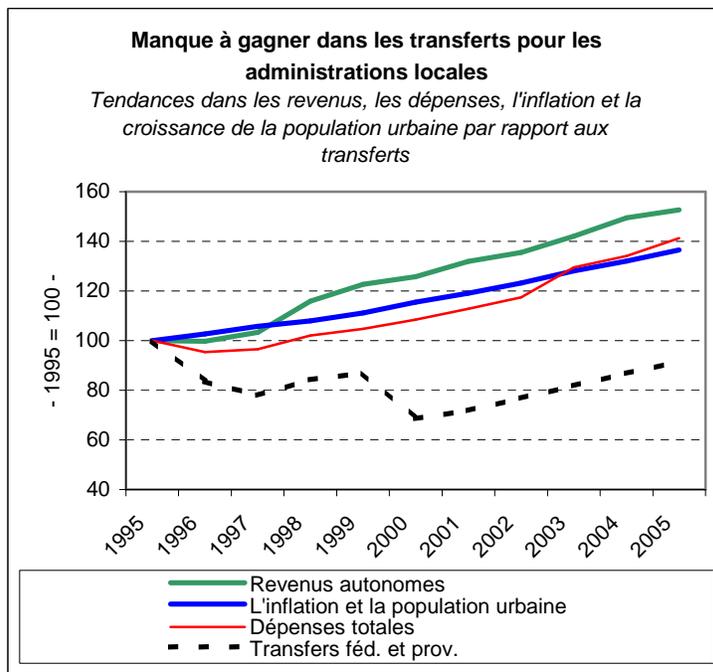
Le SCFP appuie énergiquement les efforts déployés par la FCM et par les *maires des grandes villes* pour obtenir de nouvelles sources de revenus. Peu importe la source de revenus choisie, elle ne doit pas mener à une concurrence fiscale par l'établissement des taux locaux.

Le déséquilibre fiscal municipal

Le gouvernement fédéral a radicalement réduit les transferts aux provinces et aux administrations locales au milieu des années 90. À leur tour, les provinces ont imposé de sévères compressions dans leurs transferts aux administrations locales.

La santé financière des gouvernements fédéral et provinciaux est maintenant solide. Le gouvernement fédéral a accumulé plus de 88 milliards de dollars de surplus au cours de la dernière décennie,

et toutes les provinces ont enregistré des surplus dernièrement. Les paliers de gouvernement fédéral et provinciaux ont aussi réduit significativement les taux d'impôt sur le revenu et d'autres taxes.



Malgré tout, les transferts des paliers supérieurs de gouvernement aux municipalités sont passés de 26 % du total des revenus des administrations locales en 1995 à seulement 17 % en 2005. Ces transferts sont toujours inférieurs à ce qu'ils étaient en dollars réels en 1995.

Toutes les mesures montrent que pour reprendre le terrain perdu depuis 1995, les administrations locales auraient dû recevoir autour de 5 milliards de dollars de plus en transferts des paliers supérieurs de gouvernement. Comme le montre le diagramme ci-contre, les dépenses, les sources de revenus autonomes, la population et l'inflation pour les administrations locales ont toutes augmenté beaucoup plus vite que les transferts reçus. Cela équivaut à un manque à gagner d'environ 5 milliards de dollars par année pour 2005.

- Si les transferts des gouvernements fédéral et provinciaux avaient suivi l'augmentation des revenus autonomes des administrations locales, ces dernières auraient reçu 6,5 milliards de dollars de revenus de plus en 2005.
- Si les transferts avaient suivi les dépenses des administrations locales, ils auraient été plus élevés de 5,2 milliards de dollars.
- Si les transferts avaient suivi l'inflation et la croissance de la population urbaine, ils auraient été plus élevés de 4,8 milliards de dollars.

Les responsabilités continuent d'augmenter

Les exigences envers les municipalités augmentent toujours : les régions urbaines croissent, les demandes de services publics augmentent, tout comme les mandats non financés, et le délestage et les compressions imposés par les paliers supérieurs de gouvernement continuent.

En particulier, les responsabilités ont augmenté en matière de préparation aux situations d'urgence, de sécurité publique, de logement social et de services sociaux connexes. La nature très déséquilibrée de la croissance économique du Canada entraîne aussi des coûts accrus pour les administrations locales. D'un côté, les municipalités dans des régions en pleine croissance économique, comme Fort McMurray, se débattent avec des demandes accrues pour tous les types de services. De l'autre côté, les pertes d'emploi dans les secteurs manufacturier et forestier intensifient la pression exercée sur les services sociaux et communautaires de nombreuses villes.

Le changement climatique mènera aussi à une hausse des coûts, notamment ceux qui seront associés à l'*adaptation* aux inévitables niveaux de changement climatique et à l'*atténuation* des effets, comme la réduction des émissions et la prévention du changement climatique. En voici quelques exemples précis :

- L'élargissement des systèmes d'eau, d'égouts et de collecteurs pluviaux; la protection contre les inondations et les grandes marées.
- Une plus grande usure des routes, des ponts, des édifices et des systèmes bâtis.
- Une demande accrue pour des services sociaux, de santé, de loisirs et autres systèmes humains pour faire face aux vagues de chaleur et autres événements climatiques extrêmes.
- Des risques accrus de vermine, de maladies et d'incendies de forêt pour de nombreuses collectivités.

- Des coûts liées à la planification, à l'évaluation des risques, à l'assurance et aux améliorations « sans reproche » supérieures aux codes.
- De nombreux coûts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont les mesures de mise à niveau et d'efficacité énergétique, l'expansion du transport en commun et les moyens de transport différents, etc.

Les sources de revenus existantes sont régressives et insuffisantes

Dans d'autres pays, les administrations locales ont accès à un éventail beaucoup plus large de revenus et de sources fiscales que les municipalités canadiennes. Les impôts fonciers et les frais d'utilisation comptent maintenant pour 75 % du total des revenus des administrations locales au Canada, en hausse par rapport à 66 % en 1995. Les municipalités dépendent des impôts fonciers et des frais d'utilisations pour plus de 90 % de leurs revenus autonomes.

Ces sources de revenus ont beaucoup de désavantages :

- Elles sont extrêmement régressives et ne sont pas basées sur la capacité de payer : le fardeau de l'impôt foncier comme part du revenu est, en moyenne, de 3 à 5 fois plus élevé pour les ménages à faible revenu que pour les ménages plus riches.
- Les impôts fonciers ne sont pas liés à beaucoup des responsabilités grandissantes des municipalités.
- Les frais d'utilisation empêchent beaucoup de citoyens et de résidents d'avoir accès aux services.
- Les systèmes d'évaluation des impôts fonciers ont connu de nombreux problèmes.
- Leurs revenus sont inélastiques et n'augmentent pas automatiquement avec l'économie.
- Les impôts fonciers favorisent l'étalement urbain, qui entraînera des coûts beaucoup plus élevés pour la prestation de services au cours des prochaines années, en plus de causer de plus grands dommages à l'environnement.

Le transfert de la taxe sur l'essence prévu dans le *Nouveau pacte pour les villes et collectivités* était une mesure positive, mais très insuffisante pour répondre aux besoins actuels et futurs. Lorsqu'il sera complètement entré en vigueur, ce transfert fournira 2 milliards de dollars par année, ce qui suffit à peine à réduire l'écart d'infrastructure et encore bien moins à l'éliminer d'ici une génération.

Le déficit d'infrastructure total est maintenant estimé à plus de 100 milliards de dollars et il augmente d'au moins 2 milliards par année.

Le budget fédéral de 2007-2008 a enchâssé le transfert de 2 milliards de dollars jusqu'en 2013-2014, sans tenir compte de l'inflation ni des hausses de population. Avec la population urbaine du Canada qui augmente d'environ 1 % par année, et avec l'inflation qui augmente à 2 %, le transfert perdra environ 3 % de sa valeur réelle par habitant chaque année. Avec l'effet composé, le transfert aura perdu 23 % de sa valeur en sept ans.

La privatisation et les PPP ne sont pas une solution

Le gouvernement fédéral a non seulement offert un transfert qui est insuffisant et dont la valeur diminue, mais il impose aussi des coûts additionnels aux municipalités comme condition pour recevoir un financement fédéral destiné à l'infrastructure. En effet, le budget de 2007 prévoit que ceux qui demandent un financement pour de grands projets en vertu du *Fonds Chantiers Canada* de 10,9 milliards de dollars et du fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers devront « faire la preuve que l'option du partenariat public-privé a été entièrement prise en considération ».

En créant un nouveau fonds pour les projets de PPP, le gouvernement conservateur montre qu'il veut promouvoir les PPP et la privatisation, même s'il en coûtera plus cher aux municipalités et aux résidents à court et à long terme. Le financement non inscrit aux livres pour les projets d'infrastructure en PPP peut sembler attirant à court

terme, mais il entraîne presque toujours une hausse des coûts à long terme, une perte de contrôle, une diminution de la reddition de comptes, une diminution de la qualité des services et de plus grands risques pour la municipalité.

Les municipalités ont besoin de sources de revenus accrues à long terme, prévisibles et croissantes. Mais elles ne doivent pas pour cela être forcées de participer à des projets de PPP coûteux qui impliquent des coûts d'emprunt élevés du secteur privé et la perte du contrôle et de la responsabilité publics.

Considérations pour de nouvelles sources de revenus

Le SCFP appuie la *FCM* et le *Caucus des maires des grandes villes* qui veulent de nouvelles sources de revenus.

Partager l'équivalent d'un cent de la TPS avec les municipalités semble une solution logique : la TPS est une source de revenus relativement stable qui grandit avec l'économie. Les quelque 5 milliards de dollars de revenus annuels produits par un cent de la TPS équivalent à peu près au manque à gagner annuel subi par les municipalités après la baisse des transferts.

Peu importe la source de revenus choisie, elle ne doit pas mener à une concurrence fiscale par l'établissement des taux locaux. Cela pourrait entraîner une évasion fiscale improductive, une administration plus compliquée et plus coûteuse et des niveaux d'inégalité.